

**République Démocratique du Congo
Ministère des Finances**

**Cellule d'Exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles
« La CFEF »**

**PROGRAMME D'APPUI BUDGETAIRE EN REPONSE A LA COVID-19
PABRC**

Avis de sollicitation des manifestations d'intérêt

**Recrutement d'une firme de consultants qui sera chargée de réaliser les études techniques détaillées
et d'assurer contrôle des travaux d'infrastructures physiques de la Zones économiques spéciale
pilote de Maluku**

N° Avis	: N°01/CFEF/PABRC/PM/2021
Source de financement	: Gouvernement (Projet PABRC)
Date de publication	: 27 janvier 2021
Date de clôture	: 10 février 2021

1. La Cellule d'exécution des financements en faveur des Etats Fragiles, CFEF en sigle, a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, des fonds, afin de financer le PABRC, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du programme pour financer le contrat de prestations des services d'études et de contrôle des travaux de construction d'infrastructures prioritaires de la Zone économique spéciale (ZES) pilote de Maluku.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations d'ingénieur conseil avec pour objet de proposer, en partant du schéma directeur d'aménagement de la ZES Pilote de Maluku, un plan d'aménagement de détail (PAD) par constituants organiques, des plans architecturaux et techniques d'implantation et d'agencement des différents compartiments des sites et réaliser des études de conception (dimensionnement structurel des ouvrages de génie civil et dimensionnement des structures et des réseaux électriques, de télécommunication et d'eau) et assurer par la suite, le contrôle et la supervision des travaux définis par lesdites études.
3. La Cellule d'exécution des financements en faveur des Etats Fragiles (CFEF), Unité de Coordination du PABRC, invite les consultants (firmes) admissibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant leurs expériences et capacités et démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références de prestations similaires, expérience de missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.). les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être un Bureau d'ingénieurs conseils en travaux de génie civil ayant une expérience générale d'au-moins quinze (15) ans dans le domaine;
- Disposer d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la conduite des missions de maîtrise d'œuvre (ingénieur conseil, suivi et contrôle de travaux de génie électrique, etc.) ;
- Présenter au moins cinq (5) références des missions similaires d'études des travaux d'aménagement des zones économiques / industrielles, exécutées au cours de huit dernières

- années. Les références doivent fournir au minimum les données de base suivantes : (i) client - nom, adresse, personne à contacter avec numéro de téléphone, adresse électronique, (ii) nom du projet et brève description du projet, (iii) emplacement du projet, (iv) taille et coût du marché, (v) durée des travaux en mois calendaires, (vi) certificats de bonne fin, etc.
- Disposer d'une équipe d'experts multidisciplinaires capables de travailler dans un environnement sous pression.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de consultant (firme/bureau d'études/cabinet) seront conformes au Décret n°10/22 du 02/06/2010 portant Manuel de procédures de la Loi relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo. Le Consultant sera recruté selon la Méthode de sélection fondée sur la qualité technique uniquement. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. .
5. De plus amples informations sur les termes de référence peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous de 9 heures à 15 heures locales (TU+1) ou sur notre site web www.cfef.cd.
6. Les manifestations d'intérêt écrites en langue française, doivent nous parvenir à l'adresse ci-dessous, de préférence par e-mail, au plus tard le **10/02/2021 à 12h00**.
7. L'ouverture des offres réceptionnées se fera le **10/02/2021 à 13h00**.

Cellule d'exécution des financements en faveur des Etats Fragiles, CFEF
32 bis, avenue des Forces Armées (dans l'enceinte de l'Ecole nationale des Finances),
Kinshasa / Gombe,
Téléphone (+243) 99 88 67 865
E-mail : cfef@cfef.cd ;
Kinshasa - République Démocratique du Congo

26 JAN 2021

LUNGUNGU KISOSO Alain
Coordonnateur National

